EMERIGE

RUE MAURICE GUNSBOURG
IVRY-SUR-SEINE | 94

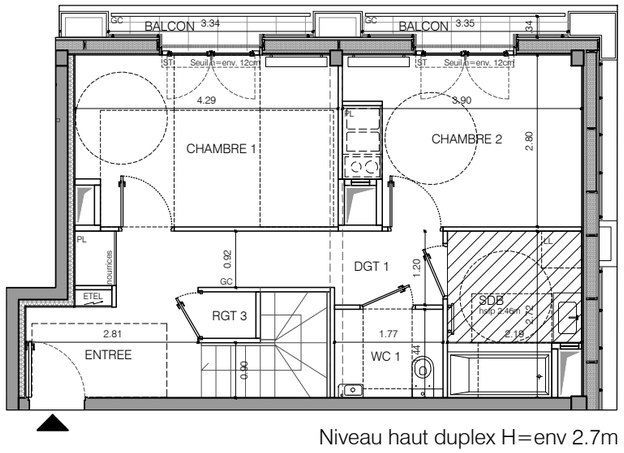

Niveau haut duplex H=env 2.7m

N°Fa11

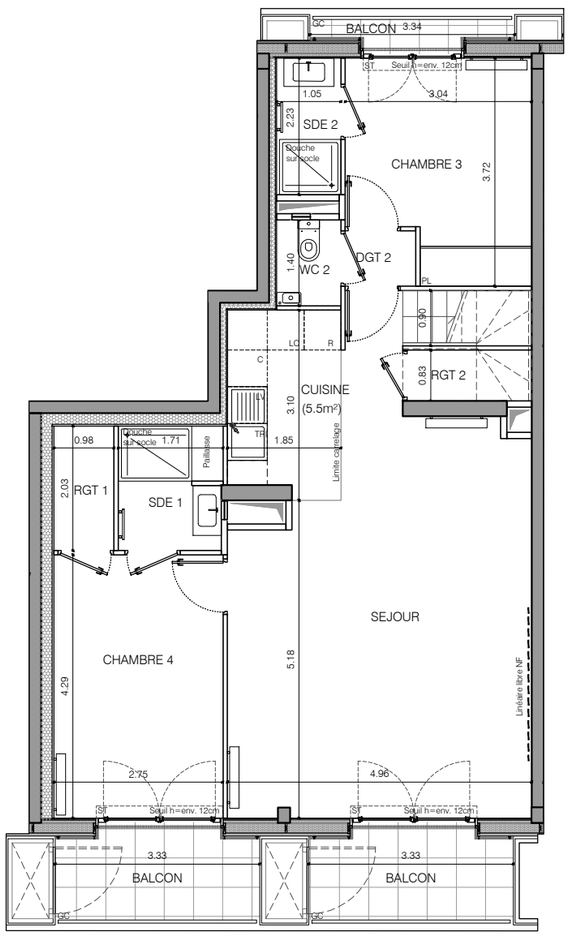

Niveau bas duplex H=env 2.7m

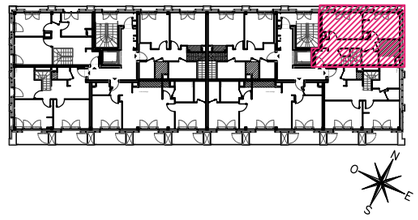

HALL F

APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fa11 au 1er étage

ENTREE	6,50 m²
SEJOUR/CUISINE	36,70 m²
CHAMBRE 1	11,70 m²
CHAMBRE 2	10,40 m²
CHAMBRE 3	10,10 m²
CHAMBRE 4	11,80 m²
SALLE DE BAINS	5,50 m²
SALLE D'EAU 1	3,40 m²
SALLE D'EAU 2	2,30 m²
WC 1	2,60 m²
WC 2	1,50 m²
RANGEMENT 1	2,00 m²
RANGEMENT 2	1,50 m²
RANGEMENT 3	0,70 m²
DEGAGEMENT 1	4,10 m²
DEGAGEMENT 2	1,00 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	**111.80 m²**
BALCON	14,20 m²
RANGEMENT EXTERIEUR	1,50 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	**127.50 m²**

LEGENDE 1/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
– – –	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire

fenêtre battante — porte fenêtre — fenêtre fixe

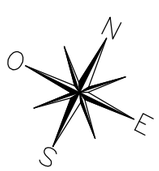

Indice E — Avril 2023

Echelle : 0 1 2 3 4 5m

LAN ARCHITECTURE

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	*EVOLUTIF*

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

EMERIGE

RUE MAURICE GUNSBOURG
IVRY-SUR-SEINE | 94

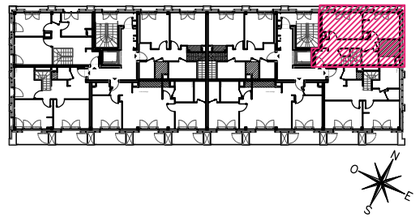

HALL F

APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fa11 au 1er étage

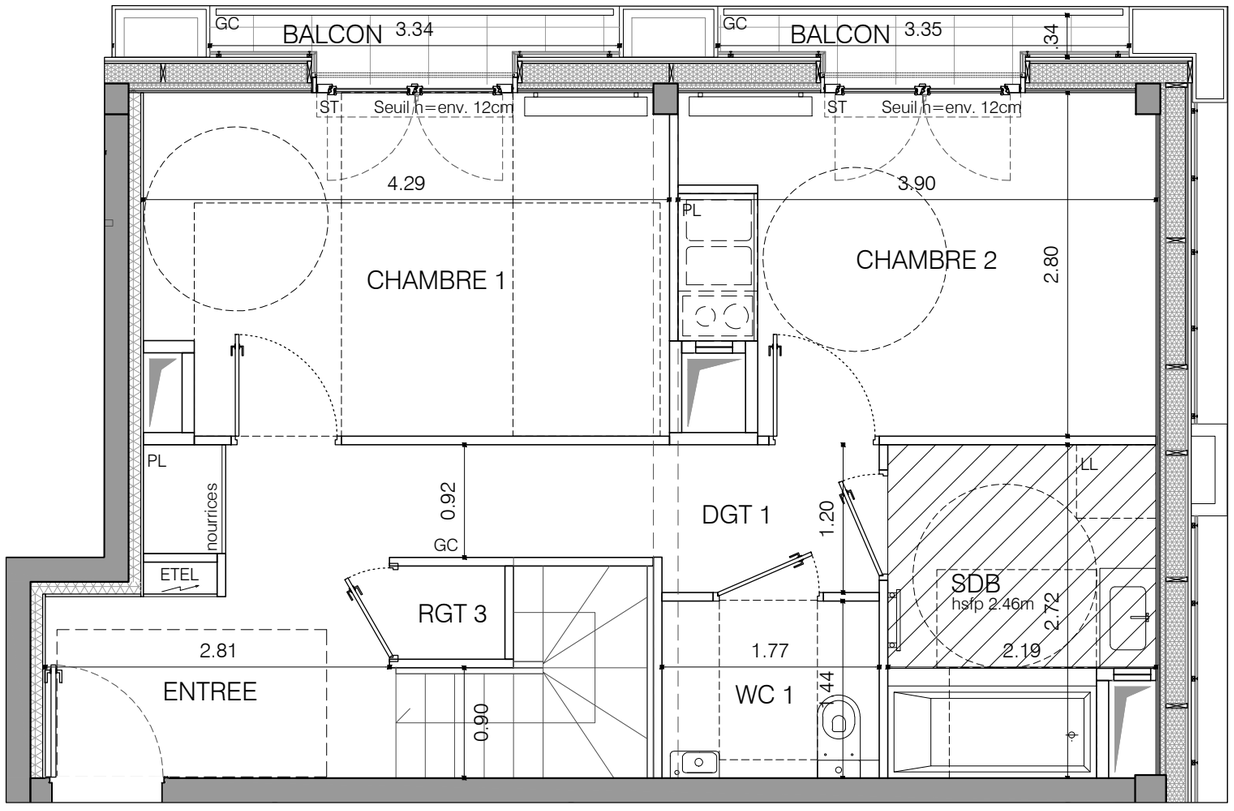

Niveau haut duplex H=env 2.7m

N°Fa11

LEGENDE 2/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
– – –	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre / fenêtre fixe

Indice E — Avril 2023

Echelle : 0 — 0.5 — 1 — 1.5 — 2 — 2.5

LAN ARCHITECTURE

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	*EVOLUTIF*

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

EMERIGE

RUE MAURICE GUNSBOURG
IVRY-SUR-SEINE | 94

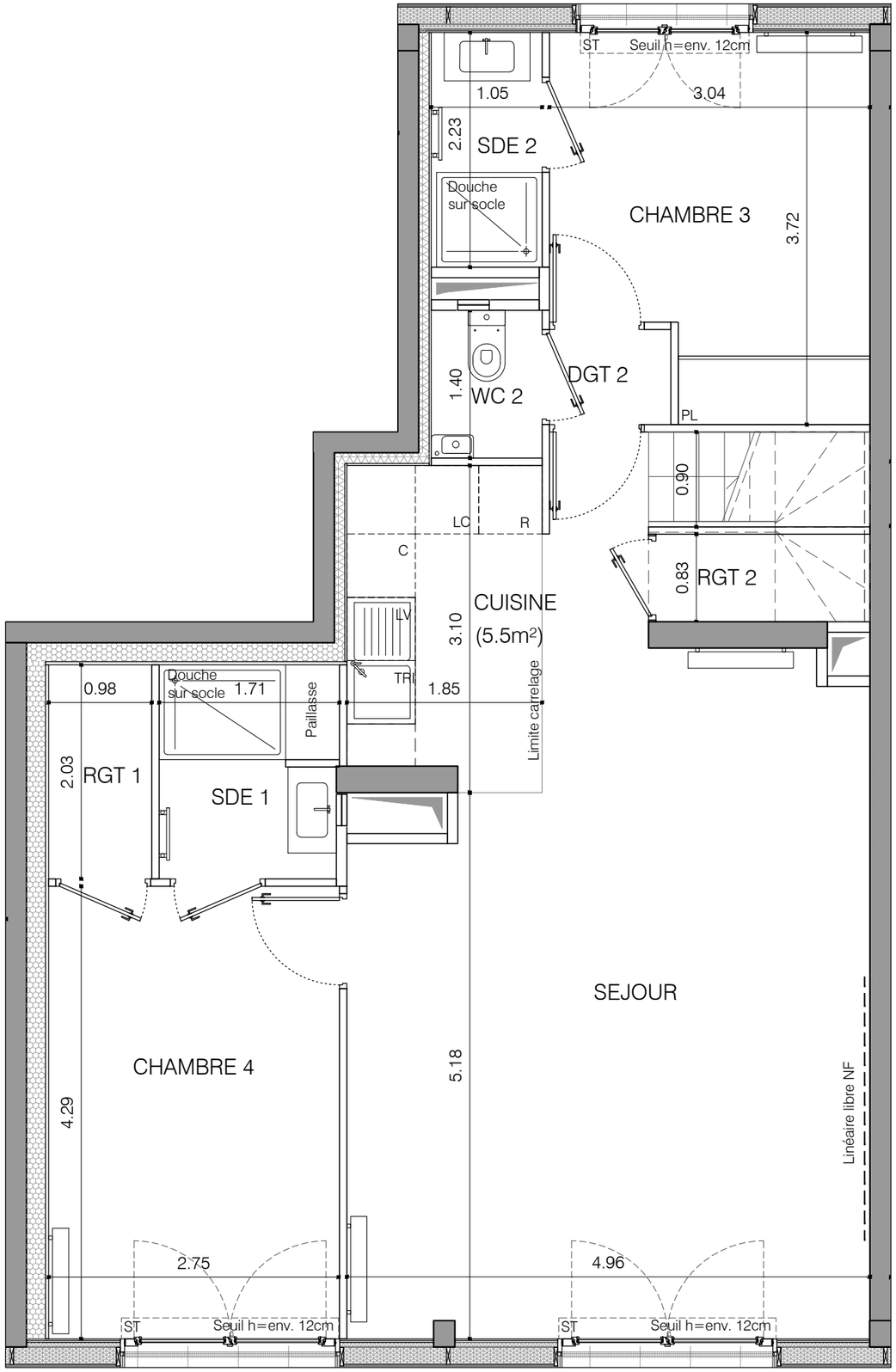

Niveau bas duplex H=env 2.7m

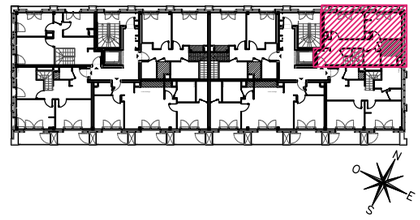

HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fa11 au 1er étage

LEGENDE 3/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
– – –	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
			fenêtre fixe

Indice E — Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5

LAN ARCHITECTURE

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	*EVOLUTIF*

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »